

Agrégation interne d'anglais – extraits du rapport du jury 2009
Sous la présidence de Mme Geneviève Gaillard

SOMMAIRE : Prologue (1) ; Statistiques (1)
Version (2) ; Traductologie (5) ; Traductologie de la version (6) ; Restitution (7) ; Anglais oral (10)

Prologue (p. 4 du rapport)

La session 2009 de l'agrégation interne a offert un nombre de postes quasi équivalent à celui de la session précédente, soit 56 pour le public et 9 pour le privé. Le nombre de candidats inscrits et non éliminés à cette session était aussi sensiblement le même qu'en 2008, soit 903 pour le public et 109 pour le privé. Tous les postes ont été pourvus.

Les épreuves, de niveau universitaire, visent à évaluer un haut niveau de maîtrise scientifique dans les domaines linguistique, culturel et didactique. A l'écrit, l'épreuve de traduction suppose plus qu'une bonne maîtrise des codes linguistiques concernés, préalable indispensable ; comme le dit le présent rapport, il faut savoir « retrouver l'œil du lecteur » et convoquer des éléments de contexte et d'analyse littéraire, car une traduction est rarement une correspondance terme à terme. Le thème proposé cette année en a particulièrement été la preuve. L'explication de choix de traduction pose encore quelques problèmes de méthode. Elle donne aux candidats l'occasion d'explicitier les mises en relation référentielles.

Le jury a noté cette année de meilleures performances à l'oral à l'épreuve sur programme. L'exposé de la préparation d'un cours, quant à lui, semble mieux réussi au niveau de l'analyse du potentiel des documents qui constituent le dossier que dans la partie plus purement didactique. Il est important, dans le cadre d'une telle épreuve, de s'entraîner à formaliser un projet. Etre un bon praticien ne suffit pas. On ne saurait, par ailleurs, trop encourager les candidats à faire des simulations en temps réel ; rien ne vaut un véritable entraînement, ne serait-ce que pour apprendre à bien gérer son temps. L'épreuve sur programme, avec le thème oral, l'explication de faits de langue, l'explication d'un extrait suivi d'un entretien et l'épreuve de compréhension-restitution d'un court document authentique constitue, de ce point de vue-là, une véritable performance.

Les candidats qui s'engagent dans la préparation à l'agrégation interne doivent croire en leur réussite jusqu'au bout et se préparer tout autant à affronter l'oral que l'écrit. Les impasses, sur certaines parties du programme, sont bien entendu à éviter.

On ne conseillera jamais assez la lecture attentive des rapports de jury, rédigés par des professeurs correcteurs et interrogateurs dont l'expertise et l'expérience du concours sont un gage de qualité. Qu'ils soient ici remerciés pour leur engagement au service des candidats à qui nous souhaitons de partager la réflexion et la réussite au bout du chemin.

Geneviève Gaillard
Présidente de l'agrégation interne d'anglais

Statistiques (p. 5 du rapport)

AGREGATION INTERNE

• **Admissibilité**

Postes : 56
Inscrits : 1385
Non éliminés : 903, soit 65,20% des inscrits
Admissibles : 126, soit 13,95% des non éliminés
Barre d'admissibilité : 09,08 / 20
Moyenne des candidats non éliminés : 05,99 / 20
Moyenne des admissibles : 10,44 / 20

• **Admission**

Non éliminés : 124, soit 99,20% des admissibles
Nombre d'admis : 56, soit 45,16% des non éliminés
Barre d'admission : 08,85 / 20
Moyenne des candidats admis portant sur le total des épreuves de l'admission : 10,13 / 20
Moyenne des admis portant sur le total général, c'est-à-dire admissibilité + admission : 10,31 / 20

CAERPA

• **Admissibilité**

Postes : 9
Inscrits : 179
Non éliminés : 109, soit 60,89 % des inscrits
Admissibles : 20, soit 18,35 % des non éliminés
Barre d'admissibilité : 08,00 / 20
Moyenne des candidats non éliminés : 05,39 / 20
Moyenne des admissibles : 09,85 / 20

• **Admission**

Non éliminés : 20, soit 100 % des admissibles
Nombre d'admis : 9, soit 45 % des non éliminés
Barre d'admission : 09,71 / 20
Moyenne des candidats admis portant sur le total des épreuves de l'admission : 11,47/ 20
Moyenne des admis portant sur le total général, c'est-à-dire admissibilité + admission : 10,93 / 20

Anna died before dawn. To tell the truth, I was not there when it happened. I had walked out on to the steps of the nursing home to breathe deep the black and lustrous air of morning. And in that moment, so calm and drear, I recalled another moment, long ago, in the sea that summer at Ballyless. I had gone swimming alone, I do not know why, or where Chloe and Myles might have been; perhaps they had gone with their parents somewhere, it would have been one of the last trips they made together, perhaps the very last. The sky was hazed over and not a breeze stirred the surface of the sea, at the margin of which the small waves were breaking in a listless line, over and over, like a hem being turned endlessly by a sleepy seamstress. There were few people on the beach, and those few were at a distance from me, and something in the dense, unmoving air made the sound of their voices seem to come from a greater distance still. I was standing up to my waist in water that was perfectly transparent, so that I could plainly see below me the ribbed sand of the seabed, and tiny shells and bits of a crab's broken claw, and my own feet, pallid and alien, like specimens displayed under glass.

John Banville, *The Sea*. London, Picador, 2005.

L'épreuve de version à l'agrégation interne d'anglais requiert autant de savoirs que de savoir-faire. Durant leur préparation, les candidats ont pu s'approprier les nombreux et précieux conseils méthodologiques présents année après année dans les rapports de jury de traduction. La très bonne qualité de nombre de copies en est, cette année encore, le témoin.

Nous vous invitons à lire et relire les rapports des années précédentes, afin de bien connaître « l'esprit » de ce concours, c'est-à-dire les attentes de son jury, et ce qui, aux yeux de traducteurs universitaires, détermine la qualité d'une bonne copie.

Traduire en temps limité est souvent exercice difficile : impossibilité de se perdre dans les dictionnaires et autres thésaurus, de vérifier tel ou tel point de grammaire, telle orthographe, nécessité de demeurer le plus possible fidèle au texte-source dans son contenu, son style, ses marques distinctives, désir ultime de prouver que traduire, ce n'est pas toujours trahir...

Pour relever le défi, et parvenir à trouver le mot « juste » dans la syntaxe adéquate, rien de tel que d'essayer de « visualiser » le texte, c'est-à-dire de s'en imprégner au point qu'il se déroule devant nos yeux, que nous fassions partie de son histoire, qu'il prenne sens comme il le ferait si nous étions ses lecteurs. Car c'est là que siège la difficulté.

Quand nous lisons sans avoir pour but de traduire, le texte n'est que rarement un obstacle. Nous nous le représentons sans problème, nous le « vivons » et vogueons au gré de ses histoires, suivant la diégèse là où elle nous mène.

Quand nous le lisons en sachant que nous avons deux heures au plus pour le traduire, notre attitude face à lui change. Il devient un objet qui a perdu son objectif : le texte ne nous emporte plus avec lui, il se constitue en un ensemble de phrases qui, sans nul doute, vont nous inquiéter, nous interroger, nous conduire à explorer des plans d'écriture que nous n'avions pas soupçonnés, voire, parfois, nous mener de difficulté en impasse.

Alors la première chose à faire, c'est de retrouver l'œil du lecteur, l'œil curieux de celui qui veut connaître la suite. Il faut entrer dans le texte et laisser le texte parler pour que s'instaure le nécessaire dialogue entre le texte et le traducteur. Ensuite seulement viendront les questions.

Les toutes premières seront relatives au sens global de la page, à son intérêt premier : information, histoire, fiction, poésie... qui permettront de donner un contexte global à l'extrait au lieu de le considérer comme un en-soi. Cet extrait faisait effectivement partie d'un tout dans lequel il jouait un rôle qui nous échappe le plus souvent, à moins que nous ne connaissions particulièrement bien l'œuvre.

À nous de tenter de le redécouvrir grâce à certains indices (syntaxiques, narratologiques, pragmatiques...) qui devraient nous parler. Des phases de focalisation interne nous donnant à penser au travers de la pensée du personnage, nous donnant à voir au travers de ses yeux ; des décrochements vers un passé du récit, marqués par le surgissement d'un aspect *have-ED* V-EN, des sensations, des impressions que le discours a difficulté à rendre mais que le style évoque en usant de ses figures, hypallage, métaphore, synesthésie...

La voix narrative s'installe, le lecteur s'interroge, l'analyse littéraire point à la marge du texte.

Car maîtriser la langue, son lexique, sa grammaire, son organisation syntaxique, est certes un prérequis de l'exercice de traduction, inhérent à sa méthodologie, mais ne peut être une fin en soi. Traduire requiert aussi un certain « sentiment » de la langue né d'une culture linguistique véritable qui associe contexte culturel, expression linguistique et visée pragmatique.

Et comme en toute chose il faut savoir raison garder, certaines notions se doivent d'être toujours présentes à l'esprit de celui qui traduit :

- FIDELITE : suivre le rythme, l'agencement, la focalisation du texte-source autant que faire se peut.
- RIGUEUR : tout traduire, du déterminant zéro à la virgule ou au nom composé inexistant en langue cible.
- JUSTESSE : essayer de rendre au plus juste le sens développé par le mot dans le groupe de mots, le segment, la proposition, la phrase.
- MESURE : évaluer le degré de qualité en plus, ou en moins, que peut impliquer un choix lexical contraint par le contexte, et compenser ailleurs s'il le faut.
- CORRECTION : soigner l'orthographe, la graphie, la typographie, la présentation générale.

Mais il nous faut maintenant entrer dans le détail de la version du concours 2009.

Le rôle du jury est de classer les traductions proposées par les candidats en fonction d'un certain nombre de critères, constitutifs d'une grille de notation. Si le jury bonifie les traductions élégantes, justes, rigoureuses, qui donnent à lire une version fidèle du texte-source en français, il est également contraint de sanctionner les erreurs en fonction de leur gravité.

La sanction la plus lourde revient sans conteste à L'OMISSION.

Qu'elle soit le fruit de l'étourderie ou le produit d'un évitement calculé ne peut entrer en ligne de compte. Certains candidats ont parfois perdu de précieuses minutes à essayer de traduire un segment difficile et leur traduction est maladroite, voire en contresens. Il semble alors juste que son omission soit pénalisée de façon plus lourde que toute autre faute commise sur le segment. Il convient donc d'être particulièrement vigilant lors de la relecture et de s'assurer que chaque segment a bien été retranscrit sur la copie — tâche scolaire, mais ô combien nécessaire.

La seconde faute récurrente concerne le NON-RESPECT DU STYLE.

Autant que faire se peut, il convient de suivre la facture du texte-source. Si un segment est placé en tête de phrase, suivi d'une virgule, il acquiert un relief qu'il n'aura pas en fin de phrase — *And in that moment, so calm and drear, [...]*. Sa thématization doit être conservée en langue cible. De la même manière, si un segment est détaché en fin de phrase, il doit le demeurer dans la traduction proposée. C'est parfois l'expression d'un commentaire après-coup — *it would have been one of the last trips they made together, perhaps the very last* —, parfois un changement de niveau énonciatif, parfois une comparaison permettant de visualiser la situation à l'aide d'une représentation connue — *and [...], and [...], and my own feet, pallid and alien, like specimens displayed under glass* — parfois encore un son résonnant dans une assonance, qui entraîne la phrase au-delà de sa ponctuation — *The small waves were breaking in a listless line, over and over*.

Si le traducteur choisit de bouleverser la syntaxe de la phrase, son organisation thème-rhème, ce que l'on appelle en anglais *information packaging*, le traitement de l'information, il faut que ce soit par impossibilité de procéder autrement, afin de conserver au français sa fluidité essentielle.

Les autres erreurs sont plus PONCTUELLES.

Elles peuvent concerner le lexique et alors, le gradient de gravité va de la maladresse au non-sens en passant par le faux sens et le contresens.

En grammaire, les fautes les plus communes ont trait à l'accord du participe passé, au mode subjonctif ou indicatif dans une subordonnée, à une méconnaissance de l'usage concernant les temps du passé en français — cf. l'ignorance répandue des temps surcomposés —, à un calque fautif d'une structure interrogative indirecte, par exemple.

Concernant le registre et le niveau de langue, ils sont imposés par le texte-source et ne laissent aucune latitude au traducteur qui se doit de les respecter en langue cible.

Pour ce qui est de l'orthographe, seule une pratique assidue de la littérature française peut aider à la consolider si la lecture quotidienne du *Bon Usage* (Grevisse) n'y est pas parvenue.

Enfin, la ponctuation... Trace des « blancs » du discours, elle encode souvent plus qu'une simple pause : les virgules qui encadrent *long ago*, par exemple, en font une apposition à *another moment* et non pas le repère temporel du verbe *recalled*. Elles sont donc à la fois le signe et la justification de l'apposition.

Nous allons maintenant examiner ce texte phrase par phrase et vous en proposer une traduction possible qui n'exclut pas, bien sûr, d'autres solutions.

Anna died before dawn.

Anna mourut / est morte avant l'aube.

Le choix initial du temps, passé simple narratif ou passé composé (en fait, présent composé) faisant de *dawn* une composante temporelle de la situation d'énonciation, va conditionner toutes les autres utilisations.

To tell the truth, I was not there when it happened.

À dire vrai, je n'étais pas présent quand cela arriva.

Il est difficile ici de traduire *there* par un localisateur en français, comme « là », par exemple, dans la mesure où le lieu n'a pas encore été précisé. Il est préconstruit par l'énonciateur, mais ne sera exprimé que dans la phrase suivante. « À ce moment-là » aurait en revanche été possible.

I had walked out on to the steps of the nursing home to breathe deep the black and lustrous air of morning.
J'étais sorti sur le perron de la maison de santé respirer à pleins poumons l'air noir et satiné du petit matin.

Les difficultés ici étaient essentiellement d'ordre lexical. *Nursing home*, tout d'abord, qui peut évoquer toute sorte d'établissement de soins, voire de retraite ; *the steps*, qui, pris analytiquement évoque certes les marches, mais globalement, renvoie à un « perron » ; l'adjectif *lustrous* qui, comme *black*, tente de décrire l'air à l'aide de représentations visuelles et tactiles relevant de la synesthésie, figure de style qu'il convient de préserver. Par ailleurs, la traduction de *morning* en détermination zéro donnait à penser qu'il ne s'agissait pas du matin de la journée en question — nous aurions eu *the morning*, défini — mais d'une qualité d'air caractéristique de la période avant l'aube, c'est-à-dire le petit matin.

L'adjectif *deep*, ensuite, dans un emploi adverbial, venait caractériser la manière dont le référent du sujet respirait. « Respirer profondément » était possible, bien que peu idiomatique en français.

Une difficulté d'ordre syntaxique pouvait apparaître dans la traduction de *to* : fallait-il le traduire par un marqueur de but en français ? Il semble que cela soit inutile dans la mesure où l'infinitif pose déjà la relation comme non validée. Expliciter *to* dans le sens de *in order to* serait alors sur-traduire.

And in that moment, so calm and drear, I recalled another moment, long ago, in the sea that summer at Ballyless.
Et en cet instant, si calme et si lugubre, je me souvins d'un autre instant, longtemps auparavant, dans la mer, cet été-là, à Ballyless.

La phrase est composée de segments fragmentés qui semblent affleurer petit à petit à la mémoire du référent de *I*. Il faut donc résister à la tentation de créer des liens là où il n'y en a pas. Par ailleurs, la préposition *in* est extrêmement importante. Il convient de différencier *in that moment* de *at that moment*. *In* marque une intériorité que ne suggère pas *at*, marqueur d'extériorité. L'intériorité du moment est symétrique de l'intériorité situationnelle évoquée à la fin. Pas plus qu'on ne choisira « à ce moment » on ne traduira la fin par « à la mer ». Le référent du sujet se trouve « plongé » dans cet instant comme il l'avait été dans la mer.

Au niveau du lexique, les verbes « se rappeler, rappeler, se souvenir, se remémorer » appellent des constructions différentes qu'il est bon de connaître (ou de revoir...).

Le déterminant *that* marquait la distanciation temporelle existant entre le moment de l'énonciation et l'été dont il sera ensuite question, qui appartient au passé du récit. Rappelons que « il y a » s'utilise surtout avec un passé composé (« avoir » au présent dans les deux cas : « je l'ai fait il y a longtemps »). Quand le verbe de la proposition est au plus-que-parfait, le décalage s'effectue généralement à l'aide de l'adverbe « auparavant » (« je l'avais fait longtemps auparavant »).

I had gone swimming alone, I do not know why, or where Chloe and Myles might have been.

J'étais parti nager seul, et je ne sais pourquoi, pas plus que je ne sais où Chloé et Myles pouvaient bien être.

La syntaxe de cette phrase était difficile. En effet, le rôle du coordonnant *or* devait être étudié de façon précise. Une glose possible de la phrase serait : *I do not know why I had gone swimming alone, and I don't know either where Chloe and Myles might have been.*

En traduisant de façon calque, « ni », en français, ferait porter l'alternative sur *why* et *where*, ce qui aboutirait à un non-sens : « *je ne sais pourquoi, ni où ils étaient ». Cette phrase est impossible. Elle serait redéveloppée en « *je ne sais pourquoi ils étaient, ni où ils étaient ». Il était alors incontournable d'étoffer la traduction de *or*. En tant que coordonnant de deux segments, il autorise la non-reprise à droite de ce qui est déjà présent dans le segment de gauche (solidarité syntaxique). L'étoffement ne fait que restituer cette matière élidée. Le comparatif que contient étymologiquement *or* (forme réduite de *other*) est présent dans la traduction française en « pas plus que ».

Perhaps they'd gone with their parents somewhere, it would have been one of the last trips they made together, perhaps the very last.

Peut-être étaient-ils partis avec leurs parents quelque part — cela aurait certainement été l'une de leurs dernières sorties ensemble, peut-être même la toute dernière.

Respecter la présence de « peut-être » en tête de phrase implique en français une inversion auxiliaire / sujet. La virgule qui sépare les deux premières propositions joue un rôle important. Elle marque la rupture entre deux plans de commentaire successifs : la première phrase (P1 : *Perhaps they'd gone with their parents somewhere*) émet une hypothèse de réponse au questionnement précédent (*I don't know where they might have been*) alors que la seconde (P2 *it would have been one of the last trips they made together*) commente ce qui vient juste d'être dit par P1. De la même manière, la fin de la phrase, placée en apposition, commente à son tour *one of the last trips*. Il

fallait donc bien choisir les signes de ponctuation pour ne pas créer de rupture entre P1 et P2. Nous proposons le tiret, marque de l'incise de commentaire, ou encore le point-virgule qui signale que le propos n'est pas clos.

The sky was hazed over and not a breeze stirred the surface of the sea, at the margin of which the small waves were breaking in a listless line, over and over, like a hem being turned endlessly by a sleepy seamstress.

Le ciel était entièrement voilé et pas un souffle ne ridait la surface de la mer au bord de laquelle les vaguelettes venaient se briser en une ligne douce, toujours et encore, comme un ourlet que tournerait indéfiniment une couturière ensommeillée.

Le lexique était ici le problème essentiel. *Hazed over* (embrumé, voilé), *stir* (agiter, d'où plisser, rider — c'est-à-dire l'effet pour la cause), *listless* (douce, indolente), *endlessly* (indéfiniment, sans fin), *hem, seamstress*, ont représenté autant de difficultés, bien que l'apprentissage de la couture par Jane Eyre eût théoriquement dû lever les deux dernières...

La difficulté syntaxique que représentait la traduction de la relative, *at the margin of which [...]*, rendait toute coupure de la phrase synonyme d'un évitement de difficulté lourdement sanctionné.

There were few people on the beach, and those few were at a distance from me and something in the dense, unmoving air made the sound of their voices seem to come from a greater distance still.

Il y avait peu de gens sur la plage, et ces rares personnes se trouvaient assez loin de moi mais quelque chose dans l'air dense et immobile donnait l'impression que le son de leur voix venait de beaucoup plus loin encore.

Voir le commentaire de traductologie.

I was standing up to my waist in water that was perfectly transparent, so that I could plainly see below me the ribbed sand of the seabed, and tiny shells and bits of a crab's broken claw, and my own feet, pallid and alien, like specimens displayed under glass.

J'étais là, debout, de l'eau jusqu'à la taille, dans une mer d'une transparence si parfaite que je voyais très distinctement, sous moi, le sable côtelé du fond, ainsi que de minuscules coquillages, des fragments d'une pince de crabe cassée, et mes propres pieds, tout pâles et comme étrangers, semblables à des spécimens exposés dans une vitrine.

Le début de cette longue phrase devait être explicité pour ne pas susciter de non-sens. En effet, même si le calque était tentant, il aboutissait à une absurdité : « j'étais debout dans l'eau jusqu'à la taille » impliquerait que, pour le reste du corps, le référent du sujet n'était plus debout. Idem pour « debout dans l'eau jusqu'à la taille... ».

La question qui se posait à la fin de la phrase était de savoir si seuls les pieds étaient comparés à des curiosités ou si cela concernait tous les éléments énumérés précédemment. Le texte ne permettant pas de résoudre cette difficulté, il semblait plus judicieux de conserver les charnières créées par les coordonnants et de maintenir l'ambiguïté des deux dernières appositions.

D'excellentes traductions ont été proposées, et nous remercions les candidats qui nous ont donné le plaisir de leur lecture. D'autres, emportés par le courant, ont malheureusement parfois cédé à la tentation de la réécriture, perdant le texte à mesure qu'ils en donnaient leur version.

Un texte dont la surface, comme la mer, cachait un certain nombre de curiosités linguistiques, et qui, comme les vaguelettes, nécessitait que l'on remette plus d'une fois sur le métier l'ouvrage.

Pour le jury de version, Mireille Quivy

III. EXPLICATION DES CHOIX DE TRADUCTION **RAPPORT SUR L'ÉPREUVE DE TRADUCTOLOGIE (p. 42-43 du rapport)**

L'épreuve de traductologie, couplée au thème et à la version, propose au candidat de faire état des opérations mentales qui le conduisent à effectuer des choix dans le passage d'une langue à l'autre. En effet, avant que de décider d'un choix de traduction, nombre de questions se posent au traducteur, qui sont autant de problèmes à résoudre.

Mettre au jour ces problèmes est une première étape incontournable. Il ne s'agit pas ici de poser une problématique de façon théorique et de la résoudre par un exposé abstrait de ses tenants et aboutissants. Il s'agit d'examiner le comportement de certains éléments linguistiques à l'intérieur d'un segment de texte et d'analyser les liens qu'ils entretiennent avec le cotexte immédiat de la phrase et le contexte plus général du texte afin de reproduire au plus exact ces mêmes relations dans la traduction proposée.

Ces liens peuvent être de plusieurs natures :

Ils peuvent appartenir au CODE qui régit la langue et sont alors relatifs à sa GRAMMAIRE. Or il est rare que deux langues se construisent de la même façon. L'organisation des éléments sur la chaîne est régie par la syntaxe qui pose un ordre dit « canonique » de construction des relations qu'ils entretiennent entre eux sur le plan formel.

Mais il est bien rare que le segment qui pose problème suive cet ordre canonique ! Les enjeux sont plus souvent liés au bouleversement de la syntaxe théorique au profit d'opérations de réagencement qui visent à présenter autrement l'information en la commentant, en focalisant sur un élément particulier, en créant une contre-attente, ou encore en passant sous silence un implicite qu'il appartiendra au co-énonciateur de reconstruire.

C'est là que le traductologue intervient.

Sa mission est de décrypter le sens des OPERATIONS que cache la surface du texte et d'essayer d'en rendre compte en décrivant leur fonctionnement. Pour ce faire, il met à l'épreuve ses connaissances dans tous les domaines auxquels ont pu faire appel l'acte d'écriture (grammaire, lexicque, style, sentiment littéraire, narration, culture, intertexte, etc.) mais aussi l'acte de lecture — prise en compte du lectorat, de la langue d'arrivée et de sa capacité à rendre compte des mêmes opérations, de sa gestion particulière de traits comme l'humour ou l'ironie, etc.

Mais traduire ne requiert pas que des savoirs. Le traductologue a aussi à sa disposition un certain nombre d'OUTILS qui ont fait la preuve de leur efficacité et qui peuvent guider son analyse : certaines opérations courantes que les traducteurs mettent en oeuvre, parfois automatiquement, quand ils sont confrontés à la difficulté. Ces outils ont pour nom chassé-croisé, dilution, étoffement, modulation, calque, adaptation, et bien d'autres encore.

Comme toujours, ce n'est pas l'outil qui fait l'ouvrage ; ce qui importe, c'est la raison pour laquelle on l'utilise et la manière dont on s'en sert. On n'effectue pas une modulation sans prendre de risques. On ne change pas une focalisation sans dénaturer une intention de communication. Alors ces outils sont à utiliser avec précaution et ne sont jamais une fin en eux-mêmes.

Il est d'ailleurs possible de ne pas les utiliser et de reconstruire pas à pas les opérations qu'ils auraient permis d'effectuer plus rapidement.

Ce que l'épreuve de traductologie implique, c'est une DEMONSTRATION logique, charpentée et argumentée de la démarche qui conduit d'une langue à une autre.

Pour ce faire, il convient de poser initialement les problèmes à résoudre, de les analyser et d'évaluer le degré d'adéquation des solutions possibles — on ne va pas utiliser un tournevis pour enfoncer un clou... alors seules les solutions pertinentes sont viables. Le choix est parfois difficile et il convient alors de dire POURQUOI. Il est possible que la solution avancée ne soit pas totalement satisfaisante, et si c'est le sentiment que l'on en a, peut-être que tenter de l'expliquer conduira à une autre solution, plus heureuse.

La traductologie, c'est l'art de la NUANCE, de la confrontation des couleurs sur la toile et de la nécessité de les harmoniser. Si un mot dans la langue source fait écho à d'autres qui partagent certains sèmes avec lui, il faudra choisir sa traduction de sorte qu'elle entre en cohérence, voire en résonance, avec celle des autres mots concernés. Si une métaphore donne à voir une représentation, il conviendra de s'assurer que cette image mentale est aussi « parlante » dans la culture de la langue cible.

Le traductologue est donc, en quelque sorte un VERI-FICATEUR, quelqu'un qui fait vrai, c'est-à-dire qui rend le texte cible aussi « vrai » dans sa langue que pouvait l'être le texte-source dans la sienne. De la rigueur, de la maîtrise, de la sensibilité, des connaissances, une rhétorique implacable, un style tout en nuances, n'est-ce pas là, après tout, la description des qualités de tout bon enseignant ?

TRADUCTOLOGIE DE LA VERSION (p. 46-48 du rapport)

SEGMENT N°1 : [...] *and those few were at a distance from me.*

Ce segment appartient à la seconde partie d'une phrase. Il commence par le coordonnant *and* qui implique un lien serré avec le cotexte gauche. Le problème posé est double : la reprise du mot *few*, et la nécessaire utilisation pour la traduction de *distance* d'un nom qui puisse aussi être repris ligne 11 (*a greater distance still*). Le segment ne semble pas poser d'autre problème majeur. La traduction littérale du sujet *those few* n'est pas possible en raison de la nature particulière de *few*.

Dans la première partie de la phrase, il est utilisé comme déterminant quantifieur ; suivant une prédication d'existence, *there were*, il implique que le décompte est effectué pour la première fois (il y avait peu de monde / peu de gens). *Few* joue bien le rôle de déterminant dans ce cas. Dans le segment à étudier, *few* ne peut plus être traduit par un quantifieur tel « un petit nombre de... » dans la mesure où il n'est plus déterminant quantifieur mais adopte un fonctionnement nominal. Il désigne alors un ensemble de personnes déjà constitué, considéré comme une totalité³. Il est précédé du déterminant anaphorique *those*.

On pourrait alors penser que l'économie syntaxique a permis, grâce à la présence du coordonnant, d'éviter la reprise d'une base nominale *people*. Il convient donc de rendre à la fois la dimension nominale et la quantification sous-jacentes à *few*. Dans la mesure où le nom n'apparaît pas en anglais, nous proposons de ne pas reprendre la traduction de *people* par « gens » ou « monde » à cet endroit, et de choisir « ces rares personnes », les mot «

³ Huddleston & Pullum parlent alors de groupe nominal réduit (« *reduced NP* », *The Cambridge Grammar of the English Language*, p. 1511).

gens » et « monde », collectifs, étant difficilement compatibles avec une qualification ou une détermination qui impliqueraient le spécifique.

La fin du segment exprime une localisation situant le référent du sujet grammatical par rapport à l'énonciateur. Le complément prépositionnel *at a distance*, attribut qui permet la localisation du sujet (attribut locatif), comporte le déterminant *a*, indéfini, qui, dans la collocation, implique une distance existante, glosable par *at a certain distance from me*. Nous proposons de la rendre par un adverbe marquant l'éloignement, « loin », modifié par un adverbe de degré rendant compte de l'imprécision de *a* : « assez loin de moi ». L'utilisation de l'adverbe « loin » permet sa réutilisation ligne 11 « semblait venir de plus loin encore », qui entre dans l'étude du point suivant.

La traduction finale est : [...] et ces rares personnes se trouvaient assez loin de moi.

SEGMENT N°2 : *[something...] made the sound of their voices seem to come from a greater distance still.*

Le second point est intimement lié au premier, ce qui est matérialisé par le coordonnant *and*.

La reprise de la distance évoquée antérieurement s'accompagne d'une expression de degré, *greater*, qui installe une comparaison entre les deux segments *from a distance* et *from a greater distance still*.

Cet effet maximalisant est renforcé par la présence de *still* en position focale, en fin d'énoncé. Il est placé à cet endroit pour marquer un point de vue en construction et non pas un commentaire déjà établi. Il correspond à une emphase supplémentaire sur la distance décrite et pourrait avoir été ainsi placé afin d'évoquer le temps que met le son à parvenir à l'énonciateur.

La structure syntaxique du segment semble à première vue correspondre à une structure causative résultative de type *X make Y do something*. Cependant, ici, le second verbe est le verbe *seem*, qui n'est pas un verbe d'action, et peut être glosé par l'adverbe de commentaire *seemingly* qui reflète le point de vue de l'énonciateur. Il ne sera pas possible d'utiliser en français la structure causative-résultative calquée « faire faire ».

Le second problème structurel est que dans une structure causative en *make*, le sujet grammatical renvoie en général à un animé (humain ou non). Or, ici, « l'air », sujet grammatical, même s'il est personnifié, ne peut pas être considéré comme agent (trait non-humain).⁴ Il va donc falloir réifier la complémentation du verbe « faire » pour lui ôter son dynamisme potentiel ; ceci implique une nominalisation du type : « et cela faisait que... »

Nous proposons comme traduction finale :

« [...] faisait que le son de leur voix semblait venir de plus loin encore ».

Une seconde variante, relevant des mêmes opérations de traduction, mais faisant monter le commentaire sur le verbe de la principale aurait pu être :

« [...] donnait l'impression que le son de leur voix venait de plus loin encore ».

Cette épreuve est à la portée de tous les candidats. Elle fait la synthèse de tout le travail de préparation accompli pendant l'année et favorise le décloisonnement des connaissances. Nous avons volontairement minimisé l'utilisation de la métalangue dans les commentaires proposés, afin de compléter, par un autre point de vue, les rapports très constructifs des années précédentes. En lisant et travaillant les propositions de corrigé des jurys de ces dernières années, vous pourrez ainsi vous forger un outil de travail fiable que renforceront vos lectures des ouvrages de traductologie habituellement recommandés.

Pour le jury de traductologie, Mireille Quivy

RAPPORT SUR L'ÉPREUVE DE COMPRÉHENSION ET RESTITUTION ORALES

(p. 111-113 du rapport)

Le rapport 2009 s'appuiera sur les termes des rapports précédents puisque les modalités de l'épreuve et les critères d'évaluation ne changent pas.

La Compréhension-Restitution est la dernière sous-épreuve dans la série de celles qui composent l'épreuve sur programme. Il est essentiel de s'entraîner régulièrement pendant l'année de préparation pour que cette épreuve ne demande pas des efforts « inhabituels » assez difficiles à produire dans les conditions d'examen. L'écoute régulière de sources en langue anglaise, facilitée par Internet, est un travail indispensable de la part du candidat. Certaines radios proposent même les scripts des sujets diffusés, ce qui permet au candidat de vérifier sa compréhension.

L'épreuve, dont les modalités sont systématiquement rappelées par l'un des membres du jury pendant l'interrogation, se déroule de la façon suivante :

▫ **découverte du titre du document sonore.** Le candidat peut donc rapidement anticiper sur le contenu possible de l'extrait qu'il va entendre et envisager quelques hypothèses.

▫ les deux écoutes du passage sont précédées par un signal sonore : **première écoute**, suivie d'une **pause** d'une minute, puis **seconde écoute**. Le passage a une durée moyenne de deux minutes ;

⁴ La définition de l'agent prototypique implique un caractère humain ou, à défaut, un sujet doué de volition.

☒ la seconde écoute est suivie d'une **pause** d'une minute pour permettre au candidat de mettre en ordre ses notes et préparer rapidement sa restitution ;

☒ un signal sonore indique le début de la **restitution** en anglais du contenu de l'extrait ;

☒ à l'issue de la restitution du candidat, le jury peut poser quelques **questions** visant à préciser ou expliciter certains points développés par le candidat.

L'épreuve a pour but d'évaluer d'une part la compréhension du document sonore, et d'autre part la capacité du candidat à restituer de façon synthétique les éléments qu'il a compris. Ces deux composantes sont donc à travailler car elles mettent en oeuvre des compétences différentes.

En ce qui concerne la compréhension, nous l'avons déjà évoqué, l'écoute régulière de sources en langue anglaise est préconisée. Nous insistons ici sur « sources de langue anglaise » car les extraits sont susceptibles de relever de toutes les variétés d'anglais (Grande Bretagne, USA, Canada, Australie, Nouvelle Zélande, Afrique du Sud). Une exposition régulière aux différents accents s'avérera bénéfique pour cette épreuve. (A titre d'exemple, nous signalons ici quelques radios susceptibles d'intéresser les futurs candidats : BBC Radio 4, NPR, CNN, CBS, Today, From Our Own Correspondent, AM et PM, Radio New Zealand... : toutes sont accessibles sur Internet).

Une simple écoute, si active soit-elle, ne constitue pas une préparation suffisante à cette épreuve : il conviendra que le candidat s'entraîne à combiner écoute et prise de notes. Ce point est particulièrement important car la prestation de certains candidats peut pâtir d'un manque d'éléments précis qui s'explique non pas par l'incompréhension de ces éléments mais par une prise de notes inefficace. En effet, la compréhension devra s'attacher à saisir non seulement l'organisation globale du passage, mais aussi des détails comme des dates, des noms propres cités (noms de personne, noms de lieux, etc.). Le candidat devra s'efforcer de distinguer correctement les chiffres : $18 \neq 80$; $1990 \neq 1919$, etc.

Les deux composantes identifiées ci-dessus sont d'égale importance et se nourrissent l'une l'autre : il conviendra donc de mettre les détails relevés au service de la présentation synthétique du contenu de l'extrait sonore.

En ce qui concerne la restitution, aucun schéma type n'est préconisé, mais le jury valorise une restitution claire, riche en information et qui fait apparaître l'organisation interne de l'extrait. Rien n'exige donc de réorganiser totalement le passage, une reformulation suivant le fil du document peut tout à fait convenir ; mais il convient que le candidat fasse ressortir la logique du passage. Pour ce faire, les choix lexicaux que le candidat opérera pour introduire le contenu du document pourront se révéler précieux : « *claim / contend / point out / mention / hint / imply / stress / highlight / debunk / denounce / contradict* » sont plus précis que « *say* » ou « *reply* », et fournissent déjà des indications quant aux rapports entre les éléments introduits. Les connecteurs argumentatifs jouent un rôle également crucial dans ce domaine.

Le jury tient à souligner les efforts des candidats en ce sens.

Une bonne restitution doit s'attacher à indiquer à quel type de document l'on a affaire, quel est son thème central, quels sont les locuteurs (il faut les identifier clairement avant de reprendre les informations comprises). Une bonne maîtrise du vocabulaire « radiophonique » est bien souvent utile pour renvoyer aux différents intervenants (« *anchorman* », « *talk-show host* », « *reporter* », « *journalist* », « *analyst* », « *Education / Foreign Affairs correspondent* », « *guest* », etc.).

En dernier lieu, il convient de rappeler que la restitution se conçoit non comme une reprise au discours indirect du contenu de l'extrait, mais comme une reformulation personnelle de ce contenu. Un entraînement à ce type d'exercice est souhaitable de façon à ce que le débit ne soit pas trop hésitant et que les tournures ne soient pas trop répétitives. Sont à proscrire les apartés, les jugements de valeur, les appréciations personnelles, les amorces de commentaire, la remise en cause de données ou de faits y compris si l'erreur alléguée est avérée (ex : dans l'extrait pris comme exemple ci-dessous, l'éclatement de la bulle technologique est présenté comme datant de 2000 alors qu'en réalité il remonte à 2001).

Le jury constate néanmoins avec satisfaction que de nombreux candidats ont tenu compte des conseils prodigués dans les rapports précédents et que des efforts manifestes de reformulation ont été effectués. L'exemple qui suit permettra aux candidats de se faire une idée plus précise du type de mise en oeuvre attendue, sachant que le jury n'a aucun a priori et n'attend évidemment aucun modèle type.

SCRIPT D'UN DOCUMENT SONORE

THE GREENSPAN YEARS

Now Alan Greenspan has been one of the world's most powerful men for over 18 years. But at the end of this month, he retires from the position that's made him so important: Chairman of the American Central Bank, the Federal Reserve. Under his watch, he's guided the world's biggest economy through tumultuous events including the Stock Market crash in 1987, the emerging market currency crisis of the late 1990s and the bursting of the .com bubble in 2000.

Now in a special programme, Sir Howard Davis, the director of the London School of Economics, former deputy governor of the Bank of England and former chairman of the FSA now explores the man and the legacy of 'the Greenspan years'.

'It's now a particular pleasure for me to welcome today the man acknowledged to be the world's greatest economic leader of our generation, Dr Alan Greenspan, Chairman of the Federal Reserve of the United States. As Chairman of the Federal Reserve for a historic four terms, for 18 years, the longest and I say not only the most successful tenure in history but one truly admirable for his vision, his wisdom and his strength in both good times and testing times.'

'The greatest economic leader of our generation'. 'Present company excepted', I'm sure Gordon Brown meant to add.

Chairman Greenspan was in London last month for his last G7 Finance Ministers' meeting. After his speech, he collected the Freedom of the City.

One of the obscure privileges of a new freeman is the right to drive livestock over London Bridge, though the Lord Mayor thought the traffic might in practise prove an obstacle.

'I'm slightly disappointed, I did bring my flock of sheep along, in the hope that I could shepherd them across London Bridge. But I'm...'

Rare public evidence of Greenspan's lighter side. He's usually portrayed as a lugubrious, dry-as-dust character. But his wife, Andrea Mitchell, chief Foreign Affairs correspondent for NBC News, claims that the true man is very different.

'I love his sense of humour, he's one of the funniest people I've ever known: he keeps me laughing all the time. Now that says a lot about either him or me or both of us, but he really is a very different person privately.'

Suggestion de synthèse :

The recording we've just heard is a presentation of Alan Greenspan and his legacy as Chairman of the Federal Reserve of the United States.

The radio presenter sums up the career of one of the world's most powerful men as he retires at the end of the month after 18 years spent leading the world's biggest economy through both quiet times and crises such as the 1987 stock market crisis, the emerging market currency crisis in the 1990s and more recently the bursting of the .com bubble in 2000.

He then introduces Howard Davies who begins the presentation of his programme devoted to Dr Greenspan. Howard Davies is an important figure in economy since he is the director of the London School of Economics, a former deputy governor of the Bank of England and the former chairman of the FSA.

Howard Davies's report starts with a recording of Gordon Brown's welcoming address to Alan Greenspan, whom he presented as the world's greatest economic leader of the generation, a man noteworthy for spending a historic 4 terms, i.e. 18 years, as Chairman of the Federal Reserve. During this long period he had plenty of opportunities, both in good and rough times, to show his vision, wisdom and strength as an economic leader.

Howard Davies then comments amusedly on this introduction by stating that Gordon Brown probably included himself in the compliment he made to Alan Greenspan...

He then explains that Alan Greenspan was in London because he had come to attend his last G7 Finance Ministers' meeting. On that occasion, Greenspan had received the Freedom of the city, which entitled him to drive livestock across London Bridge. But this privilege is not adapted to our modern society, and the Lord Mayor thought that Alan Greenspan should give up on the idea of actually doing it, because of the problem it would cause to traffic.

Alan Greenspan is then heard to joke about it, saying that he was disappointed as he had brought his flock of sheep along in the hope of driving them across London Bridge...

Howard Davies then comments that Greenspan's joking is quite out of character, since he is regarded as a rather stern man. Yet, his wife differs on the subject: Andrea Mitchell, chief Foreign Affairs correspondent for NBC News, discriminates between Greenspan's private and public figure: in private, she says that she finds him to be a very funny man.

Exemples de titres de documents sonores:

Dog Patrol ; Booze Britain ; College Admissions ; Regional Accents ; Cyberbullying ; Femmes Fatales ; Financial crisis and women ; Green forests ; Smoke alarms ; Bad Behaviour in Schools ; Metric Martyrs Reprieved.

Dans l'ensemble, le jury a apprécié la qualité des prestations fournies par la grande majorité des candidats. Ainsi, peu d'erreurs ont été relevées pour ce qui concerne la grammaire. Les problèmes lexicaux sont surtout liés, comme nous le verrons, à la relative pauvreté du vocabulaire de certains candidats. L'essentiel des points que nous allons soulever concerne plutôt la partie phonétique.

Certains des points développés ci-dessous avaient d'ailleurs déjà été traités dans les rapports de jury précédents, et nous recommandons donc aux candidats de prendre connaissance de ceux-ci.

Phonétique et prononciation :

Réalisation des phonèmes vocaliques

Les points suivants n'ont été observés chez la plupart des candidats que de façon ponctuelle; rares étaient ceux qui montraient ces traits de façon récurrente.

- On a encore pu observer cette année une tendance ponctuelle chez certains candidats à neutraliser l'opposition /i/ long /i/ bref sous la forme d'une réalisation « à la française ». Cela risque de déboucher sur une homophonie *leap / lip*, ce qui ne saurait être acceptable. Autre trait remarqué : l'inversion occasionnelle entre ces deux phonèmes, *reaped* étant par exemple réalisé avec un i bref (ce qui entraîne une confusion avec *ripped*). Ces tendances ont été observées de façon nette avec *this* et *these*.

- De même, le piège classique des graphies en -aw-, -au- ou encore -ought- n'a pas toujours été évité. Rappelons que *cause*, *daughter*, *awful*, *law* et *thought* (mais aussi *abroad*) doivent être réalisés avec le phonème vocalique de *sport*, c'est-à-dire sans diphtongue.

- L'arrondissement excessif du son de *foot* débouche sur une homophonie avec le son de *moon*. Le risque de confusion est moins grand que pour l'opposition /i/ long /i/ bref car les paires minimales sont peu nombreuses. Néanmoins, il convient de rappeler que le son de *foot* est réalisé sans arrondissement des lèvres.

- Certains candidats ont eu tendance à marquer un net arrondissement – voire une fermeture – du phonème vocalique de *word*, débouchant ainsi sur une réalisation proche de celle entendue dans le français *boeufs*. Dans le même esprit, on évitera un arrondissement excessif du phonème de *part*, entraînant une quasi homophonie avec *pot*. Pour finir, on évitera une ouverture excessive de /e/, qui risque d'entraîner une confusion *mention/mansion* ou *expend/expand*.

- Diphtongues et triphthongues peu marquées ou réalisées sous forme de voyelles simples : *idea*, *chamber*, *social*, *focalisation*, *modal*, *quote*, *most*...

- Mauvaise réalisation de la graphie -ou- ou -ow- : *country* (dont la graphie est trompeuse, puisque réalisé avec le phonème vocalique de *cup*), *soul* (qui doit être réalisé avec le même phonème que pour *boat*), *vow* (réalisé avec le son de *cow* et non pas celui de *boat*).

Réalisation des phonèmes consonantiques

- Quelques terminaisons en -ing ont été réalisées de façon trop marquées, avec une insistance trop nette sur la prononciation du son g.
- Le th- réalisé sous la forme d'un s français (*theme* se confondant ainsi avec *seem*). Parfois, sans doute par nervosité, tendance au déplacement du son th- là où il n'a pas lieu d'être (*he expreth*...)
- Prononciation de consonnes muettes, par exemple le l dans *would*, *should*, *could*, *calm*, *half*, *talk*
- Présence d'un h vocalique parasite occasionnel. Ce trait, très répandu chez les élèves, doit être proscrit chez un enseignant. Rappelons-en la cause : en début de mot commençant par une voyelle en anglais (ex : *edge*), il arrive que l'on détecte la présence d'un léger *glottal stop*. Le réflexe d'un locuteur francophone sera de restituer cet effet sous la forme d'une aspiration matérialisée dans les cas les plus extrêmes par un /h/. Le problème est évidemment que cela risque d'entraîner une fâcheuse confusion *edge / hedge*, et ce d'autant plus que la liste des monosyllabes s'opposant uniquement sur la base de la présence ou non d'un son /h/ est pour le moins fournie.
- Par ailleurs, on veillera, malgré la présence d'un h écrit, à ne pas marquer d'aspiration au début de *hours*, *honour*, *honest* et *heir*.
- -s- réalisé /z/ (*comparison*, *isolated*) ou au contraire /s/ (*possess*). Attention notamment de bien veiller à distinguer *used to* et *the use* (son [s]) par rapport à *to use* (son [z]).
- Affaiblissement excessif des finales en -s ou -ed

Accentuation

Le tableau ci-dessous récapitule quelques-unes des erreurs les plus souvent entendues :

Erreur relevée (develop)	puis	Réalisation correcte (develop)
consequences consequences	Vietnamese Vietnamese	Senator Senator
commit commit	Democratic Democratic	committee committee
comforting comforting	reminiscent reminiscent	anaphoric anaphoric
campaign campaign	execrable execrable	absentee absentee
pecuniary pecuniary	characters characters	alcohol alcohol
Vietnam Vietnam	narrator narrator	legislative ou legislative legislative
beginning beginning	Communist Communist	necessary necessary
executive executive	systematically systematically	paradoxically paradoxically
unfortunately unfortunately	particular particular	symbolic symbolic
perverse perverse	abolish abolish	economics economics
infamous infamous	urbanism urbanism	repetitions repetitions

- La réalisation erronée de certains phonèmes vocaliques va généralement de pair avec des déplacements d'accent, les deux étant souvent liés. En effet, si l'on accentue la deuxième syllabe de *Britain* au lieu de la première comme il se doit, on est plus tenté de prononcer le *-ain* comme dans *rain* plutôt que comme un schwa /ə/. De même, le premier *-ar-* de *particular* sera malheureusement prononcé comme dans *car* si l'on met l'accent sur la première syllabe au lieu de la deuxième. Un dernier exemple : il sera plus tentant de prononcer la deuxième syllabe de *event* avec un schwa si l'on accentue la première, alors que la prononciation correcte se fait avec le *-e-* de *went* en accentuant plutôt la deuxième syllabe. Le cas de la liste d'adverbes évoquée dans le tableau ci-dessus [??] est intéressant, puisque chaque déplacement d'accent était invariablement accompagné d'une diphtongue sur la syllabe accentuée.
- Le jury recommande expressément de s'entraîner aux prestations orales dès le début de l'année, sans attendre les résultats de l'admissibilité. A cette occasion, les candidats s'assureront qu'ils maîtrisent la prononciation des noms propres (auteurs, personnages, lieux fictifs ou réels) et des mots clés en rapport avec les oeuvres et questions qu'ils travaillent. Le jury a ainsi relevé avec étonnement des fautes sur les mots suivants, pourtant au cœur du programme : **William* au lieu de *William*, **Gladstone* au lieu de *Gladstone*.

Intonation

- Intonation montante en fin de phrase : même si ce trait est de plus en plus présent en anglais américain et qu'il semble gagner du terrain chez les jeunes Britanniques, il reste peu souhaitable en raison de son côté « artificiel ». On évitera donc une intonation montante en fin de segment, qui peut être interprétée comme un relâchement du registre.
- Absence totale de relief dans l'intonation de phrase : certains candidats ont montré un anglais monocorde assorti d'une intonation totalement absente. Cela ne contribue ni à restituer un modèle linguistique fiable, ni à captiver l'attention de l'auditoire. Il faudra donc corriger ce défaut.

Accent des candidats, registre et débit

- Il nous appartient de rappeler que, dans la mesure du possible, un accent se doit d'être cohérent. De ce fait, la présence d'un /r/ rétroflexe marqué venant se greffer sur un accent par ailleurs britannique RP est malvenue. En somme, il ne suffit pas d'adopter un /r/ rétroflexe pour se targuer d'un accent américain. Ce trait, observé à des degrés variables chez de nombreux candidats, peut finir par devenir agaçant.
- De même, l'anglais proposé par le candidat doit être adapté au registre d'un oral de concours et ne saurait être trop relâché. Autre trait remarqué : un décalage occasionnel entre la qualité de l'anglais lors de l'exposé et celle observée lors de l'entretien, en registre plus spontané.
- Par ailleurs, on veillera à adopter un débit adapté à la situation : un certain nombre de candidats ont en effet montré un débit trop lent (voire beaucoup trop lent), ce qui peut certes permettre une meilleure réalisation des phonèmes et éviter « d'aller à la faute », mais ne saurait ni constituer un modèle convaincant, ni donner l'impression de prendre les risques nécessaires. L'extrême inverse a également pu être observé : on évitera un débit trop rapide qui ne permet pas au jury de prendre des notes détaillées.

Grammaire/Lexique

Les meilleurs candidats ont montré lors de leur prestation qu'ils possédaient un lexique riche et varié ; beaucoup de candidats sont en revanche limités dans leur expression par un vocabulaire parfois pauvre, entraînant une simplification même des idées exprimées.

*On one hand

- *network online
- *Surutilisation de THE : the society ou l'inverse : Ø economy of...
- *Surutilisation de BE + ING : the text is dealing with...
- *To prevent Communism gaining ground
- *That's what the author reminds
- *New York Time
- *Those furniture
- *On the line nine
- *Now I comment on the text.
- *I don't remember well.
- *one of the greatest leader
- *it is not anymore a problem
- *confusion entre economic et economical
- *In the time of (= At the time of)
- *to deal of/about
- *He pretends (pour « il prétend »)

Fabrice HAUCHECORNE, Lyndon HIGGS

